



Secrétariat :
Espace Basket 59 / 62
30, Rue Albert Hermant
59133 PHALEMPIN
☎ 03.20.16.93.70
Fax : 03.20.16.93.78
Internet :
www.liguebasket5962.com



CALENDRIER DES FORMATIONS DES ENTRAÎNEURS

SAISON 2017/2018

Département Formation Cadres

☎ 03.20.16.93.74

liguebasketchristelle@wanadoo.fr

Les formations Entraîneur Jeunes, Entraîneur Région ou Présentiel 1, 2 et 3 du CQP Technicien Sportif de Basket-ball se déroulent sous forme de modules spécifiques, de modules techniques et modules complémentaires éligibles à la formation permanente (recyclage).

Pour accéder à l'évaluation, vous devrez valider un nombre de modules propres à chaque formation.

Pour le stage Jeunes : Au minimum **2** modules spécifiques, **4** modules techniques et **1** module complémentaire au choix.

Pour le stage Région : Au minimum **3** modules spécifiques, **3** modules techniques et **1** module complémentaire au choix.

Pour le CQP : En plus des modules techniques et spécifiques, **4** modules complémentaires devront être validés sur une ou plusieurs saisons.

Pour les formations additionnelles : (rattrapage après échec à une évaluation ; permet d'obtenir l'autorisation de se présenter à la session d'examen suivante) Au minimum **1** module spécifique et **1** module technique au choix.

NB : des modules techniques délocalisés ou en soirées peuvent être mis en place ultérieurement.

MODULES TECHNIQUES & SPECIFIQUES DE L'ENTRAINEUR JEUNES

Les candidats à l'entraîneur Jeunes devront être TITULAIRE du PSC1 (ou équivalent) le jour du début de stage.

Coût : 270 € pension*
200 € $\frac{1}{2}$ pension*
(* choix à faire à l'inscription)

Modules spécifiques & collectifs EJ (dates possibles) - 2 modules à faire au minimum
25 Nov. - 28 Janv. - 10 Mars - 2 avril.

Modules Fondamentaux (dates possibles) - 2 modules à faire au minimum.
21 Oct. - 5 Janv. - 11 Mars - 23 Avril.

Modules Pré Collectifs (dates possibles) - 2 modules à faire au minimum.
26 Nov. - 27 Janv. - 24 Février - 22 Avril.

Evaluation : Epreuves de réglementation & vidéo / statistiques : 8 mai 2018,
Epreuve pédagogique sur site à compter du 14 mai 2018

MODULES TECHNIQUES & SPECIFIQUES DE L'ENTRAINEUR REGION

Coût : 320 € pension*
250 € $\frac{1}{2}$ pension*
(* choix à faire à l'inscription)

Modules spécifiques et collectifs ER (dates possibles) - 3 modules à faire au minimum
22 Oct. - 23 Déc. - 25 Février - 2 Avril - 21 Avril.

Modules Fondamentaux (dates possibles) - 1 module à faire au minimum.
21 Oct. - 5 Janv. - 11 Mars - 23 Avril.

Modules Pré Collectifs (dates possibles) - 2 modules à faire au minimum.
26 Nov. - 27 Janv. - 24 Février - 22 Avril.

Evaluation pédagogique sur site à partir du 4 avril 2018.
Evaluation réglementation & vidéo / statistiques : 8 mai 2018

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE 15 JOURS AVANT LA DATE DE DEBUT DU
MODULE CHOISI**

Pas de report sans motif valable & justifié dans la limite de 2 changements

AUCUNE ABSENCE NEST AUTORISEE PENDANT LES STAGES SUR TOUTE L'AMPLITUDE HORAIRE PROGRAMMEE
TOUTE ABSENCE A UN STAGE SERA SANCTIONNEE PAR LA PERTE DES SOMMES VERSEES
(P.V du Comité Directeur de Ligue du 31 Mars 1999)

MODULES COMPLEMENTAIRES / FORMATION PERMANENTE

Les modules sont ouverts à tous, inscription 25€ par module repas du samedi midi compris.
Pour les entraîneurs en attente de revalidation suite à une absence justifiée et reconnue à la JAPS ou au WEPS et après accord nominatif du Bureau Directeur suivant la JAPS / le WEPS, seuls les modules programmés avant le Comité Directeur de janvier 2018 seront éligibles.

- ✈ Préparation du sportif : 28 Oct. (8h30-18h00) et 29 Oct. 2017 (8h30-12h30)
- ✈ Coaching / Projet de jeu: 6 Janv. (8h30-18h00) et 7 Janv. 2018 (8h30-12h30)
- ✈ Outils de l'entraîneur : 31 Mars (8h30-18h00) et 1^{er} avril 2018 (8h30 - 12h30)

NB : pas de module « responsable technique » programmé à ce jour

FORMATION ADDITIONNELLE

Tarif : 30€ repas compris, hors hébergement éventuel*.
[*à spécifier à l'inscription]

La formation additionnelle s'adresse aux personnes ayant échoué à l'examen entraîneur jeune ou entraîneur région lors d'une session précédente.

Pour pouvoir se représenter à un examen, l'entraîneur devra suivre à minima :

- ✈ Un module spécifique de niveau du diplôme visé
- ✈ Un module technique en lien avec ses précédentes évaluations

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN SPORTIF de BASKET-BALL

Présentiel Année 1 : satisfaire aux prérequis suivant :

1. Brevet fédéral Initiateur (exigences préalables à l'entrée en formation)
2. Diplôme de secourisme de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1 ou équivalent) avec date de délivrance antérieure à l'entrée en formation
3. Attestation d'une pratique du basket-ball de 100 heures délivrée par le Président de Club
4. Justifier d'une expérience d'encadrement de 200 heures délivrée par le Président de Club

- ⇒ Participation aux modules EJ obligatoire 40h
- ⇒ Participation au minimum à 1 module complémentaire
- ⇒ Evaluation spécifique sur Pôle Espoirs (mai 2018)
- ⇒ Coût 270€ [ou 540€ si formation professionnelle]

Présentiel Année 2 : réservée aux personnes ayant validé le Présentiel 1 à un jury national antérieur.

Réunion de rentrée du CQP : vendredi 20 octobre 2017
(Horaire en soirée à déterminer)

- ⇒ Demander un dossier spécifique d'inscription à la Ligue Régionale
- ⇒ Participation aux modules ER obligatoire 40h
- ⇒ Participation aux 4 modules complémentaires : 48h
Avec ceux déjà suivis pendant l'EJ ou P1 ou ER
- ⇒ Formation à distance plateforme FFBB : 35h
- ⇒ Alternance stage en club avec Tutorat : 105h
- ⇒ Coût 550€ [ou 1100€ si formation professionnelle]